

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Der Schweizer Sammler : Organ der Schweizerischen Bibliophilen-Gesellschaft und der Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare = Le Collectionneur suisse : organe de la Société Suisse des Bibliophiles et de l'Association des Bibliothécaires Suisses |
| <b>Herausgeber:</b> | Schweizerische Bibliophilen-Gesellschaft; Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare   |
| <b>Band:</b>        | 12 (1938)   |
| <b>Heft:</b>        | 1: Vereinigung schweizerischer Bibliothekare = Association des bibliothécaires suisses : Nachrichten = Nouvelles  |
| <b>Artikel:</b>     | Note sur les archives de la famille Tronchin  |
| <b>Autor:</b>       | Gardy, F.   |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-387358">https://doi.org/10.5169/seals-387358</a>   |

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Mit Rücksicht auf den vorher stattgefundenen Weltkongress der Dokumentation spielten die diesbezüglichen Fragen, sowie die Zusammenarbeit mit dem Institut International de Documentation, und auch mehr allgemein zwischen Spezialbibliotheken der verschiedenen Länder eine besondere Rolle. Die Delegierten betonten wiederholt die enge Verbindung, in welcher im beiderseitigen Interessen Bibliotheken und Dokumentationsstellen stehen müssen. Dokumentation ist eben die Fortsetzung der Tätigkeit der Bibliotheken.

Schliesslich berichteten die Vertreter der Bibliotheken über den Fortschritt in den verschiedenen Ländern auf dem Gebiet der Bibliotheksorganisation und wichtige Neuerscheinungen auf dem Gebiete des Buch- und Bibliothekswesens. Viele den Kollegen für ihre Berufsaarbeit wichtigen Neuerungen wurden auf diese Weise den Anwesenden zur Kenntnis gebracht.

Seine nächstjährige Tagung wird der Internationale Verband 1938 in Brüssel aus Anlass der Hundertjahrfeier der Eröffnung des Lesesaales der dortigen Königlichen Bibliothek abhalten.

Die gesamten Arbeiten der Pariser Tagung des Internationalen Bibliotheksausschusses werden als Band 9 der «Actes du Comité International des Bibliothèques» (Verlag Nijhoff, La Haye) im Januar 1938 erscheinen.

Dr. A. C. Breycha-Vauthier (Genf).

**Note sur les archives de la famille Tronchin**  
*acquises par la Bibliothèque publique et universitaire et la  
 Société du Musée historique de la Réformation, à Genève*

Les archives qui étaient conservées à Bessinge près Genève et qui ont été acquises, l'été dernier, conjointement par la Bibliothèque de Genève et par le Musée de la Réformation sont d'une importance capitale. Dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, en effet, la famille Tronchin a joué dans la République de Genève un rôle considérable.

Rémi Tronchin, réfugié pour cause de religion, fut reçu bourgeois en 1579. Son fils Théodore (1582—1657) fut un théologien célèbre, pasteur et professeur à l'Académie, délégué au Synode de Dordrecht (1618—1619). Par son mariage avec la fille adoptive et héritière de Théodore de Bèze, il devint possesseur de ce qui restait des papiers du Réformateur. Il hérita également des manuscrits de Th. Agrippa d'Aubigné († 1630). Théodore Tronchin, et après lui son fils Louis (1629—1705), ont tenu une grande place dans l'Eglise et dans l'Académie.

Parmi leurs descendants, plusieurs ont occupé des positions éminentes ou rempli des fonctions importantes : Antoine (1664—1730), premier syndic; François (1704—1798), conseiller, amateur d'art, ami de Voltaire; Jean-Armand (1732—1813), ministre à Paris; Jean-Robert (1710—1793), procureur-général, qui requit contre l'«Emile» et le «Contrat social»; Théodore (1709—1781), célèbre médecin, etc.

Les papiers et la correspondance accumulés par cette famille forment près de 400 volumes et recueils; ils se divisent en trois groupes :

- 1<sup>o</sup> les documents du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle, qui intéressent presque exclusivement l'histoire du protestantisme. C'est la partie acquise par la Société du Musée historique de la Réformation;
- 2<sup>o</sup> les manuscrits des œuvres de Th. Agrippa d'Aubigné;
- 3<sup>o</sup> les documents du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'ordre essentiellement politique, littéraire, artistique et scientifique.

Ces deux derniers groupes forment la part de la Bibliothèque. Pour plus de détails, voir l'énumération ci-après.

Pour cet achat, la Bibliothèque a reçu l'aide financière de son «Fonds auxiliaire» géré par la Société académique, et de la Commission des Fonds universitaires.

Je rappelle que les collections de la Société du Musée historique de la Réformation sont déposés dans le bâtiment de la Bibliothèque et que les archives Tronchin resteront donc réunies sous le même toit.  
*Fréd. Gardy.*

*Documents acquis par le Musée historique de la Réformation*

1. 1 recueil de 50 pièces contenant entre autres : 4 lettres de Calvin à Farel, 16 lettres de Farel à Viret, diverses lettres adressées à Calvin.
2. *Papiers de Th. de Bèze*, 4 recueils : lettres de Bèze à Henri IV et à Catherine de Bar; lettres d'Henri IV et de Catherine de Bar; lettres de divers personnages français célèbres du XVI<sup>e</sup> siècle. — Gestion de Th. de Bèze pour le roi de Navarre. — Titres, papiers et lettres de la famille de Bèze. — 1 recueil de correspondance de Bèze avec divers personnages. — Ces 4 recueils comprennent au total env. 475 lettres et pièces diverses.
3. *Papiers et correspondance de Théodore Tronchin* (1582-1657), pasteur et professeur à l'Académie, délégué au Synode de Dordrecht, époux de la fille adoptive et héritière de Th. de Bèze. — Ces papiers comprennent entre autres : Journal et documents concernant le Synode de Dordrecht (1618-1619), 3 vol. 7 volumes de lettres adressées à Th. Tronchin par le duc de Rohan, le Margrave de Baden, Bréderode et de nombreux théologiens genevois, suisses et étrangers, soit environ 750 lettres.  
«Liber amicorum». — Livre de raison. — Notes diverses.
4. *Papiers et correspondance de Louis Tronchin*, fils du précédent (1629-1705), pasteur et professeur à l'Académie : 17 recueils de lettres adressées à Louis Tronchin par des théologiens genevois, suisses et étrangers et autres personnages : Jurieu, Leclerc, Bayle, Cte de Dohna, Mestrezat, Daillé, Drelincourt, J. Rob. Chouet, Mussard, Osterwald, etc., soit environ 1300 lettres. — 10 vol. de discours, harangues et écrits théologiques.
5. *Affaires religieuses* (spécialement Genève et Suisse) : 67 recueils contenant des notes et écrits, d'importance secondaire, de Théodore et Louis Tronchin et autres théologiens.
6. *Réformation à Lausanne* (1542-1558). — 2 vol.
7. *Papiers concernant les Eglises réformées étrangères* : France, Vallées vaudoises, Allemagne, Angleterre, etc. — 7 recueils.
8. Médaille d'or du Synode de Dordrecht (1519).

*Documents acquis par la Bibliothèque publique et universitaire*

1. Manuscrits des œuvres de Th. Agrippa d'Aubigné (1552-1630), homme de guerre, historien et poète huguenot, confident d'Henri IV. — 11 vol.
2. Lettres de Voltaire à différents membres de la famille Tronchin. — 550 lettres.
3. Papiers et correspondance du Dr Théodore Tronchin (1709-1781) : Lettres de J.-J. Rousseau, d'Alembert, Diderot, Buffon, Montesquieu, Vergennes,

- duc d'Orléans, etc.; lettres du Dr Tronchin; notes scientifiques et registres de consultations. — 24 vol.; plus de 400 lettres.
4. Correspondance et manuscrits de François Tronchin (1704-1798) : Lettres de François Tronchin, de Mme d'Epinay, Comte d'Harcourt, Grimm, Gallitzin, Hennin, Jos. Vernet, Ch. Bonnet, des artistes genevois Liotard, P. de la Rive, Saint-Ours, etc.; œuvres de François Tronchin. — 19 vol.; 850 lettres.
  5. Correspondance de Jean et Antoine Tronchin, Syndics et conseillers, de Jean-Robert, fermier général, de Jacob, conseiller (XVIII<sup>e</sup> siècle): correspondance entre eux, relative aux troubles politiques de Genève et autres sujets; lettres des Necker, Mme de Staël, Mallet du Pan, Jean de Müller, Bonstetten, etc. — 31 vol.; env. 400 lettres.
  6. Dossier de l'affaire Cellamare, 1718; lettres de Louis XV, Marie Leczinska, Washington, Franklin, etc. — 1 vol.
  7. Recueils de pièces, pour la plupart manuscrites, relatives à l'histoire de Genève : Escalade, Hôpital, Bourse allemande, monnaies, troubles politiques de 1760 à 1770; correspondance et papiers du procureur général Jean-Robert Tr.; mémoires du conseiller François Tr. pour le Conseil (1753-1765), etc. — 141 volumes.
  8. Recueils sur des sujets divers: commerce, procès criminels, jurisprudence, œuvres littéraires, etc. — 40 volumes.
  9. Une dizaine d'opuscules rarissimes imprimés à Genève au XVI<sup>e</sup> siècle.

***Schreiben an Herrn Dr. Fréd. Gardy,***

Direktor der öffentlichen und Universitätsbibliothek, Genf.

Zürich, 21. Dezember 1937.

Hochverehrter Herr Kollege,

Bei Ihrem Uebertritt in den Ruhestand begleiten Sie der auf richtigste Dank und die herzlichsten Wünsche Ihrer Kollegen und besonders des Vorstandes der Vereinigung schweizerischer Bibliothekare.

Vor allem der Dank für die Dienste, die Sie dem schweizerischen Bibliothekswesen geleistet haben. Ohne dem Kreise der Gründer der Vereinigung anzugehören, aber im Alter zwischen jenen und der jüngeren Generation stehend, haben Sie in der welschen Schweiz die Tradition jener Männer bis auf den heutigen